

La Nouvelle-France à l'époque de Marie de l'Incarnation

Guy Frégault

Volume 18, numéro 2, septembre 1964

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/302358ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/302358ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut d'histoire de l'Amérique française

ISSN

0035-2357 (imprimé)

1492-1383 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Frégault, G. (1964). La Nouvelle-France à l'époque de Marie de l'Incarnation. *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 18(2), 167–175.
<https://doi.org/10.7202/302358ar>

LA NOUVELLE-FRANCE À L'ÉPOQUE DE MARIE DE L'INCARNATION *

Je voudrais tenter d'esquisser ici le tableau des faits et des situations dont Marie de l'Incarnation fut le témoin et, à l'occasion, le chroniqueur durant les années qu'elle vécut dans la capitale de la Nouvelle-France.

Débarquée à Québec à quarante ans, en 1639, la religieuse devait y poursuivre son existence ardente et laborieuse jusqu'en 1672. Cette période d'histoire, qui équivaut, en gros, à la durée d'une génération, allait non seulement se révéler importante, mais décisive. Elle fut marquée par la création d'un pays. Avec son réalisme habituel, Marie de l'Incarnation ne manque pas de noter l'ampleur des réalisations qui caractérisèrent son époque. Cinq ans avant sa mort, entretenant un ancien missionnaire des progrès de la colonie, elle écrit: "Tout y est à présent magnifique." Son enthousiasme naît de la comparaison qui s'établit spontanément dans son esprit entre le misérable petit établissement qui s'était offert à sa vue lorsqu'elle avait abordé au Canada et le spectacle que présente la collectivité qui prend maintenant son essor sous l'impulsion d'un grand colonisateur, Jean Talon. Elle s'émeut: "Vous pleureriez de joie de voir de si heureux progrès, et un moment de votre réflexion sur l'état où les choses ont été et sur celui où elles sont vous ferait oublier tous vos travaux passés." Cette idée ne la quitte pas. Elle y revient l'année suivante dans une lettre à son fils, lorsqu'elle lui annonce le départ de Talon: "Car depuis qu'il est ici en qualité d'intendant, assure-t-elle, le pays s'est plus fait et les affaires ont plus avancé qu'elles n'avaient fait depuis que les Français y habitent."

* Conférence prononcée à Tours (France), le 18 avril 1964, par Monsieur Guy Frégault, sous-ministre des Affaires culturelles du Québec, à l'occasion du 325^e anniversaire du départ pour le Canada de Marie de l'Incarnation.

Pourtant, dans les années 1640, il y a déjà plus d'un siècle que les Français maintiennent des liens, souvent ténus, avec le pays où, depuis qu'ils y ont établi Québec en 1608, un petit groupe d'hommes très divers — explorateurs, aventuriers, missionnaires, chefs d'entreprises et militaires — s'efforcent d'assurer à une métropole qui joue son rôle avec encore peu de conviction l'occupation permanente du Saint-Laurent. La fondation de Québec avait marqué une renaissance. La mise en place de la Compagnie de la Nouvelle-France, en 1627, en avait signifié une autre. Mais, deux ans plus tard, les Anglais s'étaient emparés de la petite colonie. En 1632, la France en avait repris la possession. Elle était rentrée dans des ruines. Il avait fallu reconstruire. Un mince filet d'immigration avait recommencé à couler dans cette terre aride. La population entière du pays n'atteint pas encore 300 âmes quand Marie de l'Incarnation y arrive. Et quel pays ! Il fait peur : "L'on nous figurait le Canada, avouera la religieuse, comme un lieu d'horreur ; on nous disait . . . qu'il n'y avait pas au monde un pays plus méprisable."

A moins d'y venir chercher fortune dans le trafic des fourrures, il faut avoir la vocation du sacrifice, et même du sacrifice suprême, pour éprouver le désir d'y passer sa vie ; très précisément, il faut vouloir gagner sa vie en la perdant. En arrivant au Canada, la religieuse estime que c'est "une chose ravissante" que de voir avec quelle passion les missionnaires recherchent la souffrance et sollicitent le martyre pour amener les indigènes au christianisme. C'est à qui obtiendrait de ses supérieurs le poste le plus éloigné, le plus dangereux. "Les souhaits, rapporte-t-elle ingénument, qu'on fait ici les uns pour les autres sont : "Allez, nous sommes ravis que vous alliez dans un lieu d'abandonnement ; plaise à Dieu qu'on vous fende la tête d'une hache !" Ils répondent : "Ce n'est pas assez ; il faut être écorché et brûlé et souffrir tout ce que la férocité des plus barbares peut inventer de cruel." Exaltation ? Non : conviction profonde. Car ces témoins, on doit les croire ; ils sont de ceux qui se font égorger : il leur est réellement arrivé d'être écorchés, d'être brûlés.

Encore un coup, ces hommes qui donnent ainsi leur vie, ces ardents, ils ne sont pas des cerveaux brûlés. Souffrir, mourir, pour eux, ce ne sont pas des gestes (ce sont des grâces, et qu'ils s'efforcent d'obtenir). Ils recherchent, au fond, l'efficacité. Ils sont venus gagner des âmes. Ils réfléchissent qu'une forte colonie française est nécessaire pour appuyer leur action apostolique. L'un d'entre eux a exprimé cette idée avec une extrême clarté en déclarant: "Plus la puissance de nos Français aura d'éclat en ces contrées, et plus aisément feront-ils recevoir leur croyance à ces Barbares, qui se mènent autant et plus par les sens que par la raison." Du reste, ces religieux sont également des Français. Ils veulent la grandeur de leur nation. Ils comprennent que, pour raffermir son rang, cette dernière doit se déployer au Nouveau Monde. Plutôt que voir des artisans français émigrer en Espagne, où leurs enfants deviennent espagnols, le Père LeJeune souhaite qu'ils viennent grossir la petite population canadienne, où leurs descendants resteront Français. Il y a à ses yeux deux Frances, celle d'Europe et celle d'Amérique. Il tente de convaincre son pays et son gouvernement "que c'est un bien pour l'une et l'autre France d'envoyer ici des colonies".

C'est ainsi que s'opère ce que Georges Goyau a appelé la synthèse de l'idée coloniale et de l'idée missionnaire. On ne saurait trop insister sur l'importance de cette synthèse. Dans le premier tiers du XVII^e siècle, c'est à peine si quelques esprits clairvoyants distinguent des objectifs politiques dans la colonisation de la Nouvelle-France. Ceux que préoccupe cette terre lointaine et sauvage sont en général déterminés par des gains qu'ils espèrent tirer du commerce. Et le seul commerce rentable — celui des fourrures — n'est pas assez considérable pour intéresser de grands entrepreneurs. Les forces économiques seules ne suffisent donc pas à soutenir la mise en valeur du territoire canadien, d'où les fléchissements répétés que nous avons signalés dans l'effort colonial de la France. Au moment où les trafiquants sont à bout de souffle, voici qu'apparaissent, pour donner à la colonie un nouvel élan, les animateurs de l'action apostolique.

Ceux-ci ont des moyens relativement puissants. On leur doit, par exemple, la fondation de Montréal, qui a nécessité de fortes mises de fonds. Montréal, aux yeux de ceux qui en ont voulu et réalisé l'établissement, était avant tout une bonne œuvre. Quels sont ceux qui, vers la même époque, ont orchestré la propagande qui a eu pour effet d'accélérer l'immigration ? Les Jésuites, dans leurs *RELATIONS* annuelles, aussi les éléments tirés des provinces françaises qui entrent dans la colonie paraissent-ils être rigoureusement filtrés. L'auteur de la *RELATION* de 1654 mentionne le bannissement de "deux vilaines" qui avaient réussi à s'introduire dans le pays. Son commentaire est significatif : "Tant que ceux qui tiennent le timon défendront aux vaisseaux d'amener de cette marchandise de contrebande, tant qu'ils s'opposeront au vice et feront régner la vertu, cette colonie fleurira et sera bénite du Très-Haut." Que la population soit très solidement encadrée par ses chefs spirituels, Marie de l'Incarnation en porte le témoignage : "On a institué en ce pays, écrit-elle en 1664, une Congrégation de la Sainte-Famille pour la réformation des ménages, dans laquelle les hommes sont conduits par les Révérends Pères, les femmes associées par des dames de piété et les filles, jusqu'à ce qu'elles soient mariées, par les Ursulines. Elles se rangent les dimanches chez nous, où une de nous a le soin de leur faire l'instruction, dans laquelle on ne fait que conserver en elles les sentiments et les pratiques qu'on leur avait déjà enseignés dans le couvent." La sœur Marie Morin, dans les *ANNALES* de l'Hôtel-Dieu de Montréal, évoque aussi ce temps, qui est celui de son enfance, où la vie des gens du peuple pouvait se comparer à celle des religieux. "Celui d'entre eux, ajoute-t-elle, qui n'avait pas entendu la sainte messe un jour de travail passait parmi les autres quasi pour excommunié." L'observation va loin et elle laisse songeur.

C'est dans cette société édifiante qu'un évêque arrive en 1659. Marie de l'Incarnation juge tout de suite François de Laval homme d'un haut mérite et d'une vertu singulière. Sa grande qualité ? "Il ne sait ce que c'est que respect humain. Il est pour dire la vérité à tout le monde, et il la dit librement..."

C'est un volontaire. C'est un intransigeant. "Il fallait, estime la religieuse, un homme de cette force pour extirper la médiansance, qui prenait un grand cours et qui jetait de profondes racines." Un rapport qu'il expédie au Saint-Siège en 1660 contient des remarques que l'on peut trouver, à première vue, surprenantes. On s'attend qu'il fasse l'éloge des Jésuites; il le fait, mais en ajoutant qu'il existe au Canada des personnes qui ne les aiment pas comme elles le devraient: c'est, explique-t-il, "par jalousie ou parce que les Pères ne favorisent en aucune manière ceux qui ont trop d'attaches aux biens temporels". Il a déjà écrit au supérieur général des Jésuites, l'année précédente, que ses religieux ont dans la colonie "des envieux et des ennemis". Ces mauvais esprits, qui sont-ils ? Des gens "qui se réjouissent du mal et n'aiment pas le triomphe de la vérité". C'est ce qui amènera le prélat à déclarer au Pape: "Je ne vois ici personne sur le zèle et l'autorité de qui on puisse compter pour l'affermissement de la Religion. La plupart n'ont pas le moindre souci pour la propagation de la foi et ne recherchent que leurs intérêts propres."

Mais la société coloniale ne serait donc pas aussi édifiante qu'elle en a l'air ? Ou encore on se pose la question: "Comment en un plomb vil..." ? Tout s'explique, cependant, assez bien. L'élan donné, avons-nous vu, au peuplement et à la mise en valeur du territoire procède de la synthèse de l'idée missionnaire et de l'idée coloniale. Cette synthèse ne se résoudra jamais en une fusion parfaite des deux ordres d'objectifs qui animent la colonisation du Canada. Et s'il y a des saints dans le pays, il se trouve aussi des éléments ambitieux de dominer la vie économique et de s'installer au sommet du pouvoir. Que ces derniers, comme dit Laval, recherchent exclusivement "leurs intérêts propres", c'est tout à fait concevable, c'est même, les hommes étant partout ce qu'ils sont, parfaitement normal. Pendant que le clergé, appuyé par les largesses d'un milieu où passe, en France, un large souffle mystique, met sur pied des institutions qui renforcent les structures de la société locale et en favorisent le développement, il se constitue, d'autre part, une oligarchie économique — une aristocratie du castor — qui, soutenue par

des commanditaires français, encadre fortement l'économie du pays, assure l'exploitation de ses richesses, se fait concéder des seigneuries et entre dans les conseils qui entourent les représentants de l'autorité métropolitaine.

Il ne faudrait pas croire que les gens d'Église ne reconnaissent pas la nécessité, pour la conservation même de la colonie, de maintenir les relations économiques que celle-ci entretient avec la France. Ils voient très bien l'importance qu'a prise le trafic des fourrures. Ils ont compris que le grand danger de la guerre iroquoise ne s'exprime pas surtout par les pertes de vies qu'elle occasionne, mais bien par la rupture des communications qui relient les comptoirs du Saint-Laurent à l'arrière-pays, d'où viennent les pelleteries. Après avoir raconté l'héroïque défense de Dollard des Ormeaux en 1660, — c'est un des grands épisodes de ce conflit sanglant, — Marie de l'Incarnation signale que ce fait d'armes a eu l'heureux effet de dégager momentanément la voie où circulent les fourrures et de permettre à un important convoi en provenance de l'Ouest d'aborder à Montréal. Ses commentaires frappent par leur lucidité: "Cette bénédiction du Ciel, écrit-elle, est arrivée lorsque ces Messieurs (qui soutiennent la colonie par le trafic) voulaient quitter le pays, ne croyant pas qu'à cause de la guerre il y eût plus rien à faire pour le commerce. S'ils eussent quitté, il nous eût fallu quitter avec eux. Car, sans les correspondances qui s'entretennent à la faveur du commerce, il ne serait pas possible de subsister ici."

Il n'en reste pas moins que, même si, à long terme, ils collaborent à une œuvre commune, les dirigeants ecclésiastiques et les organisateurs de la traite poursuivent, dans l'immédiat, leurs fins particulières, dans un état d'esprit particulier. Les membres de l'aristocratie du castor ne sauraient rester étrangers à la politique. Tout les y pousse: leurs intérêts, leurs goûts, leurs ambitions. Du reste, une économie qui n'est pas soutenue par une politique n'a pas de cadres; une politique dépourvue d'assises économiques n'a pas de poids. La richesse devient une source de puissance politique et la puissance politique, une

source de richesse. Et rien ne se cuirasse aussi durement qu'une coalition d'intérêts.

Laval s'en rendra compte lorsqu'il s'attaquera à la traite des alcools. "Il y a en ce pays, déplore Marie de l'Incarnation, des Français si misérables et sans crainte de Dieu qu'ils perdent tous nos nouveaux Chrétiens, leur donnant des boissons très violentes... pour tirer d'eux des castors." Les missionnaires avaient toujours combattu les abus auxquels ce trafic donnait lieu. L'évêque ira jusqu'à frapper d'excommunication les traitants coupables d'enivrer les Indiens. Il ne parviendra pas à leur courber la tête. Ce coup de foudre, rapporte la religieuse, "ne les a pas plus étonnés que le reste. Ils n'en ont pas tenu compte, disant que l'Église n'a point de pouvoir sur les affaires de cette nature." Ce raisonnement est significatif. La résistance têtue des commerçants ne s'explique, aux yeux de Marie de l'Incarnation, que par l'appui du gouverneur, le baron d'Avaugour. La gravité du conflit tient à ce que, tout de suite, il dresse l'une contre l'autre deux autorités, deux conceptions de la vie publique. Le prélat va porter lui-même ses plaintes à la Cour, qui lui accorde la révocation d'Avaugour et le choix du successeur de ce dernier. En même temps, le roi crée le Conseil Souverain de la Nouvelle-France; non seulement le gouverneur et l'évêque y siégeront-ils, mais on leur confie conjointement le choix des personnalités qui y entreront; bien plus, c'est au prélat et non pas au nouveau représentant du roi que le ministre remet les commissions en blanc qu'il s'agira de remplir à Québec. Le triomphe de Laval est éclatant.

Éclatant, sans aucun doute. Complet, non, loin de là. Car, en même temps que les deux grands personnages, s'embarque à destination du Canada le commissaire Gaudais-Dupont porteur d'instructions discrètes le chargeant d'observer l'évêque, de surveiller les Jésuites et de découvrir pourquoi, au fond, les gens d'Église ont souhaité le rappel du baron d'Avaugour.

Nous sommes maintenant en 1663. Les institutions royales s'instaurent dans la colonie. Une époque se clôt. En un quart de siècle, la population a, en gros, décuplé: elle s'élève à quelque

2,500 âmes. Elle s'est adaptée au climat, au sol, aux distances. Le nombre des seigneuries concédées atteint la soixantaine. Des esprits curieux élaborent des hypothèses "touchant le chemin du Japon et de la Chine", accessible, espèrent-ils, du côté du Sud, du côté du Couchant et du côté du Nord". Après une autre crise politico-religieuse, dans laquelle Mézy, le gouverneur choisi par Laval, se discrédite par sa violence, Colbert renouvelle la direction de la colonie et y envoie un grand colonial: l'intendant Talon, sous l'impulsion de qui les explorations font éclater les anciens cadres territoriaux, cependant que l'industrie et le commerce bénéficient d'un développement accéléré et que, gonflée par une immigration intense, la population fait plus que doubler en cinq ans.

Les objectifs de la colonisation se transforment: désormais, ils auront un caractère franchement économique et politique. Lasse des querelles qui se prolongent entre le pouvoir spirituel et le pouvoir temporel, la Cour charge l'intendant de voir si les Jésuites ne gênent pas les consciences, d'observer si l'Église ne s'efforce pas de s'introduire dans le domaine de l'État et de s'opposer aux empiètements qu'elle pourrait bien se permettre. En 1665, Colbert écrit à l'intendant "d'empêcher, autant qu'il se pourra, la trop grande quantité de prêtres, religieux et religieuses; il suffit qu'il y en ait le nécessaire pour le besoin des âmes et l'administration des sacrements".

L'atmosphère n'est plus la même. Les dons de la France religieuse au Canada se font moins abondants: c'est à peine, constate Marie de l'Incarnation en 1668, s'il se trouve "deux honnêtes dames en France... qui envoient chacune cinquante livres" pour les jeunes Indiennes des Ursulines. Les rôles sont désormais renversés: les pouvoirs publics subventionnent les institutions religieuses. Marie de l'Incarnation a beau suivre avec intérêt les progrès de la colonie, elle se surprend à regretter quelque chose de l'époque qui vient de se clore: "Il est vrai, confie-t-elle à son fils en 1669, qu'il vient ici beaucoup de monde de France et que le pays se peuple beaucoup. Mais parmi les honnêtes gens, il vient beaucoup de canaille de l'un et l'autre

sexe, qui cause beaucoup de scandale. Il eût été bien plus avantageux à cette nouvelle Église d'avoir peu de bons chrétiens que d'en avoir un grand nombre qui nous causent tant de troubles."

Ce n'est pas, nous le savons déjà, que la vieille religieuse n'ait souhaité de voir la colonie grandir et prospérer. Elle avait à maintes reprises montré combien elle comprenait les conditions et les mécanismes d'une colonisation efficace. Seulement, elle ne pouvait pas sans mélancolie constater la transformation d'un style de vie à laquelle elle s'était identifiée. Ce style de vie avait eu une noblesse et une grandeur qu'on ne retrouverait plus jamais complètement. Il avait été la force principale d'un petit pays, par ailleurs fragile, qui, sans les désintéressements héroïques dont il bénéficia, n'aurait probablement pas franchi le tournant dangereux des années 1640. Du reste, l'héritage spirituel que Marie de l'Incarnation et ses contemporains laissèrent aux générations qui les suivirent ne devait jamais s'épuiser : il était fait de richesses incorruptibles.

En venant de la ville où la religieuse a vécu les années les plus fécondes de sa grande existence à la ville où elle a reçu la vie ainsi que son extraordinaire vocation, c'est un peu du Canada qu'elle a tant aimé que j'ai voulu aujourd'hui vous apporter. En même temps, plus encore qu'un souvenir, j'ai voulu rappeler une présence. La "Thérèse de son siècle et du Nouveau-Monde", comme Bossuet se plut à l'appeler, est toujours présente chez nous par l'institution à laquelle elle a donné l'impulsion et par le haut exemple qu'elle nous a donné. Sa vie et ce que sa vie représente font véritablement partie de notre culture. Il n'est pas un écolier de chez nous qui ne sache le nom de Marie de l'Incarnation.

GUY FRÉGAULT